

Politique d'Achats Responsables

2023

La présente Politique d'Achats Responsables du Schoolab* a vocation à assurer des échanges commerciaux éthiques et en faveur du développement d'une démarche à impact positif, avec ses fournisseurs de biens ou de services et ses sous-traitants dans le cadre législatif applicable et des engagements RSE de Schoolab.

Cette politique s'inscrit dans la démarche du Schoolab à ouvrir le dialogue avec ses parties prenantes dans le but de faire rayonner une démarche à impact positif au sein de la chaîne de valeur. Schoolab s'engage à réduire les risques d'atteintes ou de violations graves de l'éthique des affaires, des droits humains et de l'environnement liés à ses activités tout au long de la chaîne de valeur.

L'objectif de cette Politique d'Achats Responsables est de mettre en lumière les engagements de Schoolab auprès de ses fournisseurs et sous-traitants afin de s'assurer de leur implication dans le développement d'un modèle économique durable qui prend en compte les limites planétaires.

Schoolab attend de ses partenaires commerciaux un strict respect du cadre législatif du pays dans lequel ils opèrent avec l'entreprise, ainsi qu'une collaboration pour porter toujours plus loin cette démarche d'impact positif dans une logique d'amélioration continue des organisations.

* Schoolab s'entend par le périmètre défini en Annexe 1.

Schoolab s'engage

À développer et entretenir des relations commerciales durables et éthiques avec ses fournisseurs et sous-traitants, en luttant pour la minimisation des risques liés aux conditions de travail, à l'environnement, à l'éthique des affaires et au droit humain.

À engager ses fournisseurs et sous-traitants au travers d'un dialogue constructif sur leur capacité à contribuer à une démarche d'impact positif lorsque cela est réalisable et de s'assurer de leur capacité à collaborer, élaborer et mettre en oeuvre des plans d'actions pour atteindre ces objectifs

À sélectionner ses fournisseurs au travers d'un processus d'achat responsable et impartial en fonction de critères objectifs prédéfinis.

À mettre en avant les appels d'offres liés à des objectifs sociaux et environnementaux lorsque la situation le permet

À favoriser, lorsque cela est possible, les répondants ayant les meilleurs critères d'impact positif selon leurs indicateurs de performance environnementaux et sociaux, et dans ce cas communiquer aux non sélectionnés la raison pour laquelle ils n'ont pas été retenus.

À reconnaître les situations de conflits d'intérêts avec un fournisseur ou un sous-traitant en amont afin de les prévenir

À former et sensibiliser ses partenaires commerciaux aux enjeux environnementaux, sociaux et éthiques de Schoolab

Les fournisseurs et sous-traitants de Schoolab s'engagent

Les fournisseurs et sous-traitants de Schoolab s'engagent à respecter cette politique et reconnaissent que leurs engagements sur les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques sont des obligations essentielles assurant la poursuite et le bon déroulement des relations commerciales avec le Schoolab. Les fournisseurs et sous-traitants doivent collaborer, faire acte de bonne foi et faire preuve de transparence sur leurs engagements pour en assurer le respect à tout stade de la relation.

Ils s'engagent à respecter quelque soit le cadre national ou international les normes liées aux thématiques suivantes :

Environnement

- Contribuer à la réduction des effets négatifs sur l'environnement liés à son activité. Inclure des solutions et démontrer que des efforts sont fait pour réparer ses effets néfastes dans une démarche d'impact positif
- Promouvoir lorsque cela est possible des solutions environnementales plus performantes
- Optimiser lorsque cela est possible ses activités et processus pour réduire sa consommation de ressources naturelles et mieux gérer ses déchets
- S'efforcer de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effets de serre et la pollution de tout habitat naturel.

Social et droit humain

- Respecter le Pacte Mondial des Nations Unies
- Prévenir et éviter toute forme de harcèlement physique ou moral lié à l'origine, au sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, la situation familiale, la grossesse, l'apparence, l'état de santé et l'appartenance ethnique ou religieuse.
- Communiquer des horaires de travail clairs aux employés et garantir une rémunération adaptée à ce temps de travail.
- Proposer et soutenir la montée en compétence de ses employés par la mise en place de formations.
- Assurer à ses employés la liberté d'associations et de négociations lorsque cela est possible, dans le cas contraire ne pas s'opposer à une représentation de ceux-ci ni à toute forme de négociation libre et indépendante.

Éthique

- Respecter les principes évoqués dans la politique Éthique du Schoolab et contribuer à la lutte contre les conflits d'intérêts au sein de la chaîne de valeur dont fait partie l'entreprise.
- Respecter la réglementation du pays dans lequel le fournisseur ou le sous-traitant opère en matière de lutte contre la corruption.
- Informer ses collaborateurs et ses partenaires commerciaux directs ou indirects sur ces problématiques afin de prévenir tout manquement au respect du cadre législatif et réglementaire local en matière de corruption et de conflits d'intérêts
- Respecter les accords internationaux en matière de commerce ou de financement lié à des activités non éthique tel que le terrorisme, le travail d'enfants, etc...

Schoolab soumet la possibilité de procéder à tout moment de la relation commerciale à un audit sur le respect de la politique auprès de ses fournisseurs et sous traitants. Le but étant de s'assurer du respect des engagements pris et évoqués dans cette présente politique.

Schoolab attend de ses fournisseurs et sous-traitants la mise en place de mesures permettant de soutenir ses engagements vis-à-vis de cette politique et que dans une logique d'amélioration continue, ils promeuvent l'application d'une telle politique à ses propres fournisseurs et sous-traitants au long de la chaîne de valeur.

Les freelances : un cas particulier Schoolab

Un vaste écosystème freelance gravite autour de l'entreprise et parmi ses sous-traitants, cette catégorie, bien spécifique, représente le poste de fournisseurs le plus important pour Schoolab.

Les freelances doivent s'engager à respecter, au même titre que les différents fournisseurs et sous-traitants de Schoolab, les valeurs et principes abordés dans la présente politique. Le freelance en mission au sein de Schoolab se doit de se renseigner auprès des départements concernés sur la mission de l'entreprise, ainsi que sur les valeurs portées par Schoolab sur le droit social et humain, l'environnement et l'éthique des affaires.

De son côté, Schoolab s'engage à :

- Respecter l'égalité des chances dans le recrutement d'un freelance pour la réalisation d'une mission
- S'assurer que le processus de recrutement soit uniquement basé sur la recherche de compétences manquantes à la réalisation d'un projet ou d'une mission
- Incrire la mission de Schoolab dans le contrat de mission lors du recrutement d'un freelance
- Informer tout freelance intégrant l'entreprise de la mission de Schoolab et des politiques RSE
- Garantir l'accessibilité à toute formation disponible pouvant être bénéfique au freelance dans sa compréhension de la mission de l'entreprise ou de ses engagements sur le plan social, environnemental et éthique

Fait à Paris, le 3 novembre 2023
Julien Fayet, Directeur Général



Annexe 1. Périmètre et Mises à jour

Date	Version	Modification	Entreprises concernées	Responsable
Novembre 2022	Version initiale	N/A	Hexagone SAS Hexagone INC Schoolbar SAS	Lou Lacroix
Novembre 2023	Version révisée #1	Ajout du versioning	Hexagone SAS Hexagone INC Schoolbar SAS	Rachel Scherer